

## Saint-Leger Leger, l'inspiré de Pindare ?

Carla van den Bergh

Saint-Leger Leger serait-il le Pindare du XX<sup>e</sup> siècle ? A ce titre prétendrait aussi légitimement Claudel qui, avec la parution des « Muses », première des *Cinq Grandes Odes* en 1905, s'imposait comme l'héritier du lyrisme pindarique. Aussi n'est-ce pas l'inspiration des *Pythiques* dans le recueil d'*Éloges*, déjà analysée avec brio par Colette Camelin<sup>1</sup> en termes d'influence que nous privilégierons, mais l'inspiration comme aspect rythmique, proche de la respiration fondamentale du vers que propose déjà la poétique claudélienne, en partie confortée par sa traduction d'*Agamemnon* d'Eschyle. En quoi le choix fait par Leger d'une traduction des *Pythiques* de Pindare traduit-il l'influence au second degré de Claudel ? En effet, comme le rappelle Colette Camelin, Claudel-dramaturge a porté son dévolu sur Eschyle, et aurait inspiré concurrentement Saint-Leger Leger aspirant-poète, dans son choix de traduire Pindare. Mais ce modèle et les encouragements de Claudel auraient-ils influencé également la conception de la traduction de Saint-Leger Leger ? S'agissait-il pour lui de reprendre à son compte une conception de la traduction et du vers proprement claudélienne ? Ou au contraire dans la mesure où Saint-Leger Leger se réapproprie la traduction et la métrique de Pindare, ne peut-on y voir les prémisses d'un système métrique original, complètement distinct de toute influence claudélienne ? Partant, la question de la mise en œuvre d'une métrique antique dans *Éloges*, recueil concomitant des traductions de Pindare, sera à reprendre, dans la mesure où les

---

<sup>1</sup> Colette Camelin, *Éclat des contraires, La poétique de Saint-John Perse*, CNRS Littérature, 1998.

conclusions du précieux *Saint-Leger Leger traducteur de Pindare*<sup>2</sup> de Françoise Henry sont trop souvent mal lues et interprétées.

### *I Quelle fut l'influence de Claudel en dehors du choix de la traduction ?*

Il s'agit d'abord de régler quelques problèmes de datation ; ces problèmes ne sont pas anodins puisqu'ils permettent, d'une part, de rapporter la traduction aux œuvres écrites concurremment et d'y déceler une éventuelle influence de ce que Saint-Leger Leger définit comme une « étude de métrique et de structure verbale »<sup>3</sup>. D'autre part, dans la mesure où cette « étude » est entreprise sous l'impulsion claudélienne, on est en droit de se demander si elle n'explore pas une voie nouvelle par rapport à une pratique de traduction et une métrique propres à Claudel.

On peut supposer que Francis Jammes, au nombre des dédicataires, parla à Alexis Léger de la traduction d'*Agamemnon* par Claudel. Dans sa biographie de la Pléiade, celui qui se nomme désormais Saint-John Perse, place d'ailleurs à la date de 1904-1905, soit celle de sa première rencontre avec Claudel et avec la première des *Cinq Grandes Odes*, la traduction des *Pythiques* de Pindare. Françoise Henry propose plutôt, pour sa part, d'étendre la durée de la traduction de 1904 à 1913. Elle tient compte des lettres de Leger concernant Pindare, qui sont postérieures à janvier 1908, de l'obtention en 1908 de l'édition savante des *Pythiques* de Heyne, et justifie la borne de 1913 par le présent fait à Claudel de cette dernière édition. Saint-John Perse n'aurait fait qu'omettre de préciser que sa traduction s'est étendue sur plusieurs années. D'après le manuscrit, les différences notables de disposition typographique

---

<sup>2</sup> Françoise Henry, *Saint-Leger Leger traducteur de Pindare*, Gallimard, nrf, Publications de la Fondation Saint-John Perse, 1986.

<sup>3</sup> Saint-John Perse, « Lettre à Gabriel Frizeau du 23 mars 1908 », *Œuvres complètes*, Pléiade, 1989 [1972], p. 734 (désormais OC).

entre le début sans rature de la Première *Pythique* et les autres essais de traduction suggèrent que Leger s'y serait pris à deux fois. Dans un premier temps, en 1904-1905, il ne traduirait que les premières strophe et antistrophe de la Première *Pythique*. Dans un second temps, il poursuivrait l'essai avec davantage de continuité, s'appliquant à la traduction des III<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> *Pythiques* durant les années 1906-1908.

Quel est l'intérêt pour Saint-Leger Leger de reprendre ce travail de traduction ? Colette Camelin a suggéré l'hypothèse que ce travail témoignait de l'emprise de Claudel sur Saint-Leger Leger qui ne désirait pas le lui montrer. Il n'avait pas, comme Claudel, créé une œuvre à part entière, et il y avait mis un terme en lui rendant ce qui lui revenait symboliquement : l'édition de Heyne, édition qu'il n'avait d'ailleurs pas suivie pour ses essais de traduction. Si l'influence paraît plausible dans le cas du premier essai de traduction, à quoi correspondrait-elle dans la reprise de cette traduction, si l'on admet la datation de 1906-1908 ? Ne s'agirait-il pas plutôt, au moment où Saint-Leger Leger commence à écrire *Éloges*, de se déprendre, là comme ailleurs, de toute influence claudélienne ? Pourquoi ne donne-t-il dans une lettre à Frizeau publiée dans la Pléiade, que la traduction de la première *Pythique*, et ne publie-t-il pas le reste ? Il semblerait que Saint-John Perse ait été d'autant moins satisfait du reste de ses essais qu'il y aurait mis en œuvre des principes de traduction différents. Ce problème de datation et de relégation dans l'oubli d'une partie de ses essais de traduction nous amène donc à reconsidérer le rapport de Leger à la pratique de traduction claudélienne, et l'originalité de sa traduction des *Pythiques*.

Quelle fut donc l'influence de la traduction de Claudel sur celle de Leger ? L'ensemble de l'article de Pascale Alexandre<sup>4</sup> reprend sur

---

<sup>4</sup> Pascale Alexandre, « Claudel et Saint-John Perse traducteurs des Grecs », *Modernité de Saint-John Perse ?*, Catherine Mayaux éd., Actes du colloque de Besançon des 14-16 mai 1998, Presses universitaires franc-comtoises, 2001, p. 44-63.

ce sujet les conclusions de sa brillante thèse<sup>5</sup> et de l'ouvrage de Françoise Henry. Certains points demandent cependant un approfondissement.

### *Pratiques de la disposition de la traduction*

Il faut rappeler qu'hormis la version de la Pléiade<sup>6</sup>, qui présente dans une lettre à Gabriel Frizeau l'extrait de la Première *Pythique* en vers libres centrés, il n'existe pas de version imprimée du reste des traductions, soit les III<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> *Pythiques* demeurées à l'état de manuscrit. De surcroît, on découvre des variantes de disposition lors des étapes de l'impression de la Première *Pythique*.

Disposition de l'état manuscrit de la Première <i>Pythique</i> , d'après photographie (premiers vers)	<p style="text-align: center;">_Ô Lyre d'Or ! partage d'Apollon et des Muses  Aux-tresses-bleues ! c'est toi ! tu mesures la marche-solennelle par quoi s'ouvre la fête,  Et à ton signal s'émeut le chant  Quand tu as retenti pour le prélude avant l'hymne de la danse.</p>
Disposition de l'état manuscrit par Saint-John Perse pour dactylographie pour l'édition de la Pléiade	<p style="text-align: center;">_Ô Lyre d'Or ! partage d'Apollon et des Muses  Aux-tresses-bleues ! c'est toi ! tu mesures la marche-solennelle par quoi  <span style="float: right;"><u>s'ouvre la fête,</u></span>  Et à ton signal s'émeut le chant  Quand tu as retenti pour le prélude avant l'hymne de la danse.</p>
Disposition de la Pléiade	<p style="text-align: center;">_Ô Lyre d'Or, partage d'Apollon et des Muses  Aux-tresses-bleues ! c'est toi ! tu mesures la marche-solennelle  par quoi s'ouvre la fête,  Et à ton signal s'émeut le chant  Quand tu as retenti pour le prélude avant l'hymne de la danse.</p>

La première version manuscrite portait tous les vers sur une seule et même ligne, quitte à resserrer l'écriture. Mais la seconde

<sup>5</sup> *Id.*, *Traduction et création chez Paul Claudel, L'Orestie*, Honoré Champion, 1997.

<sup>6</sup> Saint-John Perse, *OC*, p. 732-733.

version donnée pour dactylographie à D. Leger lors de l'édition de la Pléiade en 1970 fait déborder les vers longs par souscription à droite. La version imprimée de la Pléiade présente, quant à elle, les débordements de vers longs avec alinéa gauche, contrairement à la disposition d'*Éloges*, par exemple, où l'alinéa gauche ne vaut que pour le début du vers, et non pour son débordement. On peut donc voir dans cette disposition finale adoptée par Perse une indifférence à la valeur absolue de la ligne et une mise en évidence du caractère de vers libre, qui se distingue de la disposition alinéaire prosaïque de ses propres poésies.

Or les manuscrits des traductions de la III<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> *Pythiques* n'observent plus la disposition centrée de la *Première* mais l'alignement à la marge gauche. Ils ne comportent pas d'alinéa, en cas de débordement du vers, qui est porté en souscription. Quand Françoise Henry met en forme<sup>7</sup> un extrait de la traduction de la XII<sup>e</sup> *Pythique* selon « les principes de distribution prosodique et typographique » d'*Éloges* et d'*Anabase*, ne force-t-elle pas alors la ressemblance entre cet extrait et les poésies de Saint-Leger Leger ?

Disposition de l'état manuscrit de la XII<sup>e</sup> *Pythique*, d'après photographie (premiers vers)

Je t'implore, ô Ville, éprise de l'éclat ! toi la plus noble entre les villes  
des mortels, séjour de Perséphoné, ô Toi la bien bâtie sur la colline  
au bord de l'Akragas là - où - paissent les brebis\_ô Reine !

Disposition adoptée par F. Henry d'après la disposition d'*Éloges*

Je t'implore, ô Ville, éprise de l'éclat ! toi la plus noble entre les Villes  
des mortels, séjour de Perséphoné, ô Toi la bien bâtie sur la colline  
au bord de l'Akragas là - où - paissent les brebis\_ô Reine !

Saint-John Perse aurait-il adopté la même présentation que dans *Éloges*, comme le suggère Françoise Henry, pour une version imprimée de ses essais de traduction ? En l'état, et même si la plupart

---

<sup>7</sup> *Op. cit.*, p. 234.

des manuscrits des poèmes de Saint-John Perse montre que l’alinéa caractéristique de son verset ne s’impose que progressivement dans la mise au net de ses brouillons, il faut demeurer prudent. En l’absence de toute certitude, on peut conclure que la similitude de présentation avec alinéa gauche de la première ligne, entre le vers claudélien d’*Agamemnon* et le vers de la XII<sup>e</sup> *Pythique* disposé par Françoise Henry, en est donc faussée.

Leger ne dispose donc pas son vers libre dans sa traduction manuscrite comme celui de la traduction de Claudel, qui se présente d’ailleurs comme son vers libre de théâtre ou des *Cinq Grandes Odes* : alignement gauche et majuscule à l’initiale avec alinéa prosaïque. Or à partir de la traduction de la III<sup>e</sup> et de la XII<sup>e</sup> *Pythiques*, Saint-Leger Leger ne porte pas de majuscule à l’initiale de ses vers. Peut-on voir dans cette particularité un modèle de l’absence de majuscule aux alinéas dans les premiers poèmes de Saint-Leger Leger ? D’autres modèles, comme Francis Jammes, y contribueraient tout autant. C’est donc sans doute à la pratique ambiante du vers-librisme qu’il faut relier ce souci visuel de la ligne, aménagé par des souscriptions dans les manuscrits des traductions des III<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> *Pythiques*, et abandonné dans l’impression de la traduction de la Première *Pythique*.

### ***Pratique de l’enjambement***

Les variantes de disposition n’interfèrent pas avec les enjambements syntaxico-métriques, et la version imprimée du début de la Première *Pythique* conserve ces derniers. Aux yeux de Saint-John Perse, le vers avait en effet une légitimité réelle pour traduire la strophe de Pindare. Françoise Henry rappelle qu’il s’agit là d’une originalité de Saint-Leger Leger, qui ne dispose pas seulement par strophes sa traduction, mais distingue les équivalents de vers longs du texte grec de Sommer-Fix. *A contrario*, l’édition de Sommer-Fix, qu’il suit et annote, agence dans sa traduction les strophes par

paragrapes. Il faut reconnaître cependant que la traduction en vers libres d'Eschyle par Claudel a pu lui montrer la voie.

Ce respect de l'enjambement va jusqu'à conserver dans la traduction l'enjambement de strophe à strophe de la phrase pindarique, enjambement que l'on retrouve entre les paragraphes de la traduction de Sommer-Fix, et dont on pourrait trouver un écho dans le poème XIV d'*Éloges*. Pascale Alexandre démontre que la traduction a entériné une pratique de l'enjambement déjà sensible chez Claudel et plus perceptible encore dans les premières œuvres de celui qui ne s'appelle encore que Saint-Leger Leger, que dans celles écrites sous le pseudonyme de Saint-John Perse.

Il est difficile de savoir dans quelle mesure Saint-Leger Leger pratiquait déjà l'enjambement avant d'entreprendre la traduction de Pindare puisque la datation de 1904 d'*Images à Crusoe* ne préjugerait pas des réécritures de ce recueil. L'enjambement peut s'expliquer toutefois, pour partie, par l'influence du théâtre de Claudel. La traduction n'aurait joué ici que le rôle d'un test, non d'un catalyseur. Les exemples consistant à couper le mot en son milieu, sont certes proches de la pratique de Claudel dans sa traduction d'*Agamemnon*, mais aussi bien des enjambements célèbres de *Tête d'Or* et *La Ville*. Selon Françoise Henry, les enjambements ne correspondant pas au texte grec dans la traduction de Saint-Leger Leger permettent de conserver le même rapport visuel que dans la strophe d'origine<sup>8</sup>. Mais cette justification de l'enjambement par un souci de cohérence visuelle ne suffit pas dans le cas du « alors/que » ou dans le cas de « or-donnés » des antistrophe alpha et épode epsilon de la III<sup>e</sup> *Pythique*. Il est d'ailleurs remarquable que ces exemples n'apparaissent que durant la seconde tentative de traduction. Certes, l'enjambement trouve sa caution dans les œuvres antérieures de Claudel. Mais chez Saint-Leger Leger, il ne correspondrait plus alors au souci d'expressivité de Claudel. En effet,

---

<sup>8</sup> *Op. cit.*, p. 201-203.

il nous faudra rapporter ultérieurement ces enjambements à une tentative de transposition non seulement visuelle, mais syllabique de la longueur du vers.

D'ailleurs, que faut-il penser de la valeur rythmique de l'enjambement ? Peut-on l'expliquer par la volonté de transposer rythmiquement, grâce au contre-accent, les syllabes longues initiales du vers grec, comme dans le cas du « alors/que » ? Cela semble d'autant moins probable que, comme l'a montré Françoise Henry, Saint-Leger Leger n'a probablement pas perçu l'existence de ces syllabes longues accentuées en début de vers dans le texte grec. Toutefois, l'enjambement lui permet de multiplier les accents par rapport au rythme de la syntaxe habituelle.

### *Le rythme*

Peut-on considérer alors, à la suite de Pascale Alexandre, qu'il s'agit pour Claudel et Saint-Leger Leger de « moduler un rythme affranchi des contraintes syntaxiques » ? Comment transposer le rythme de l'œuvre originale dans un système métrique différent, puisqu'à la métrique quantitative grecque correspondant à une alternance de syllabes longues et brèves, s'oppose la métrique française syllabique ? Leger comme Claudel sembleraient avoir tenu compte de la dimension visuelle des vers. Mme Alexandre justifie la tentative de traduction linéaire des deux poètes par la vogue des éditions colométriques. Mais si Claudel reprend la division en cōla contestée par les métriciens, Saint-John Perse se fie à la division en vers longs initiée par Dissen et reprise par l'édition Sommer-Fix, et non à l'édition en cōla de Heyne, comme l'a montré Françoise Henry.

Pascale Alexandre a bien montré que Claudel avait tenté d'adapter le rythme de sa traduction d'*Agamemnon* au rythme des cōla du texte, proposant des vers autour de l'alexandrin pour rendre

les trimètres iambiques du prologue par exemple<sup>9</sup>. Il respecte grosso modo les tendances iambiques, en allongeant les parties brèves, comme dans sa théorie de l'iambe fondamental, antérieure dans sa formulation imagée, et développée dans *Propositions et positions sur le vers français*. Mais parfois il abandonne le calque colométrique pour recomposer la longueur des vers, afin de la rendre plus expressive. Par exemple<sup>10</sup>, le mouvement circulaire d'un vol d'oiseaux va être suggéré visuellement par des vers plus longs, recomposant la disposition originale et offrant un contraste avec des vers écourtés.

Cette recomposition au profit de l'expressivité visuelle n'apparaît pas chez Saint-Leger Leger. Quant au principe de transposition du rythme, il aurait partiellement inspiré la traduction de la Première *Pythique*, mais aurait été abandonné par Saint-Leger Leger lors de sa traduction de la III<sup>e</sup> et de la XII<sup>e</sup> *Pythiques*. En ce qui concerne la première traduction de Saint-Leger Leger, son étendue restreinte ne permet que de supputer les principes de traduction et leur hiérarchisation. Ainsi la longueur syllabique des vers serait-elle secondaire par rapport à la possibilité de multiplier les accents.

*ô Lyre d'Or/, partage/ d'Apollon/ et des Muses*  
*Aux-tresses-bleues !/ c'est toi !/ tu mesures/ la marche-solennelle/*  
*par quoi s'ouvre la fête/,*

*Et à ton signal/ s'émeut le chant/*  
*Quand tu as retenti/ pour le prélude/ avant l'hymne de la danse/.*  
*Par toi/ s'éteint/ l'aigu carreau*

Sa traduction française comporte des groupes rythmiques de deux, trois et quatre syllabes, probable transposition de rythmes iambiques, à l'imitation de Claudel. Elle semble bien correspondre à sa perception métrique du grec, révélée par le manuscrit de la III<sup>e</sup> *Pythique*. Un cas particulier nous laisse entrevoir une prise en

---

<sup>9</sup> *Op. cit.*, p. 125-131.

<sup>10</sup> *Op. cit.*, p. 182.

compte, dans sa traduction, du caractère syllabique de la transposition du vers grec. Saint-Leger Leger a donné ici 9 et 8 syllabes aux vers 3 et 5 de la Première *Pythique* alors même qu'il leur avait trouvé une valeur différente, soit 4 et 5 pieds ; ce dont il se justifie dans la note O du manuscrit<sup>11</sup>. Or cette note montre qu'il demeure sensible à la nécessité de conserver un rapport syllabique entre deux types de vers, tout en la portant au second plan.

Cette hiérarchisation de ses principes de traduction va s'inverser dans la seconde période de ses traductions. Il y aurait tenté une transposition des mètres pindariques en essayant de retrouver le même nombre de syllabes que dans le type de vers. En effet, il porte des lettres grecques définissant un type de vers en regard des premières strophe et épode de la III<sup>e</sup> *Pythique*. Il porte aussi un nombre en marge qui correspond à celui des mesures qu'il a découpées au crayon dans le vers grec. Si l'on met en parallèle le nombre de syllabes de ses vers français et celui qu'il pense avoir trouvé dans sa scansion du grec, on se rend compte que sa traduction ne procède plus des mêmes principes mais adopte une transposition syllabique.

Si l'on effectue un bilan de l'influence de la traduction de Claudel sur celle de Saint-Leger Leger, on relève que la pratique des mots composés et l'amplification oratoire ne sont pas spécifiquement claudéliennes. Certes, la pratique d'un enjambement en milieu de mot suggère une influence claudélienne, mais qui dérive peut-être plus de l'œuvre claudélienne dans son ensemble que de la traduction d'*Agamemnon* proprement dit. De surcroît, elle n'apparaît vraiment que dans la traduction des III<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> *Pythiques*, dans une perspective qui s'éloignerait de celle de Claudel. Sur le point de la disposition du

---

<sup>11</sup> Note O : (*J'ai disposé du texte suivant le système de métrique proposé par Dissen ; et j'ai voulu, dans la traduction, conserver le même rapport entre les vers de la strophe.- En vérité, ici le 3<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup> vers avaient une valeur différente ; mais comme ils ne différaient que d'une mesure, j'ai dû les assimiler dans la traduction*), d'après copie photographique du manuscrit, cité aussi dans F. Henry, *op. cit.*, p. 47.

texte, les deux pratiques poétiques diffèrent suffisamment. Seule la transposition rythmique de la Première *Pythique* marquerait une influence possible de la traduction d'Eschyle et de la théorie de l'iambe fondamental. Mais cette influence semble mener à une impasse et l'on avancerait l'hypothèse de la difficulté de transposer ce rythme pour expliquer l'interruption de la traduction de la Première *Pythique*. Au total, en dehors de ce premier essai, sans suite, de transposition iambique, il faudrait restreindre l'influence de Claudel dans la pratique de traduction de Léger au choix de l'œuvre de Pindare.

## *II Quelle influence de Pindare sur la métrique de Saint-Leger Leger ?*

De la démonstration de Françoise Henry, à partir de la III<sup>e</sup> *Pythique*, devrait découler l'abandon de toute explication du système métrique persien par l'influence pindarique. Elle montre que Saint-Leger Leger se trompe dans la composition interne des pieds grecs et semble décomposer par syllabes les pieds, sans identifier les mètres<sup>12</sup>. Saint-Leger Leger aurait adapté des lectures stichiques iambiques à des mètres lyriques autrement complexes, et de nature plutôt dactylo-anapestique. Ainsi il aurait abandonné cette poésie qu'il jugeait monotone, pour n'y avoir vu que des iambs !

La traduction de la III<sup>e</sup> *Pythique* va nous permettre de mieux cerner les connaissances de Saint-Leger Leger en métrique grecque

---

<sup>12</sup> Pour rappel, la métrique grecque repose sur des mètres qui supposent un certain assemblage et nombre de pieds composés de syllabes longues et brèves. Les principaux pieds utilisés sont l'iambe : Brève/Longue ; le trochée : Longue/Brève ; le dactyle : Longue/ Brève/ Brève ; l'anapeste : Brève/ Brève/Longue ; le spondée : Longue/ Longue. Des substitutions sont possibles entre types de pieds dans la mesure où ils respectent la longueur relative puisqu'une longue équivaut à deux brèves.

et de découvrir les principes de cette traduction à nouveaux frais. Elle représente en effet un cas particulièrement éclairant. Dans la marge gauche de la strophe alpha et de l'épode alpha de la III<sup>e</sup> *Pythique*, Leger a placé face aux vers les lettres grecques correspondant à des types métriques. Ces types de vers ont des valeurs relatives<sup>13</sup> : alpha représente le vers le plus court, environ 4 pieds dans la strophe et 5-6 dans l'épode, bêta, 5 pieds dans la strophe et 6-7 dans l'épode, gamma, delta et epsilon respectivement 7, 9 et 11 pieds dans la strophe.

Or le schéma métrique de l'ode détermine celui de toutes les triades de l'ode, et dans chaque triade, l'antistrophe reprend métriquement la strophe. De cela Leger semble avoir eu connaissance<sup>14</sup> puisque les nombres de pieds, qu'il propose dans la marge de gauche des strophes et antistrophes, épodes manuscrites, se correspondent globalement entre eux, à un pied près. Mais Leger ne laisse pas de traces du type de pieds qu'il identifie, puisqu'il coupe seulement en mesures sans marquer la longueur des syllabes. De plus, lorsqu'il identifie une longue par exemple par un trait horizontal dans la première strophe de la III<sup>e</sup> *Pythique*, il se trompe selon Françoise Henry<sup>15</sup>. Enfin, il ne recoupe pas ces pieds par éléments rythmiques ou côla<sup>16</sup>, n'ayant probablement pas eu accès au schéma métrique de l'édition de Boeckh. Car l'édition Dissen, puis à sa suite, l'édition Sommer-Fix ne reprend du schéma de Boeckh, que le nombre des pieds des vers dans la marge du texte grec. Aussi la confrontation du schéma véritable des longues et brèves de la strophe d'après Boeckh avec les mesures relevées par Saint-Leger Leger sera-t-elle éclairante.

---

<sup>13</sup> F. Henry, *op. cit.*, p. 24, p. 135-136, p. 198-199.

<sup>14</sup> *Histoire de la littérature grecque* par Max Egger, Paul Delaplane, 1892, en sa possession, le rappelle.

<sup>15</sup> *Op. cit.*, p. 122.

<sup>16</sup> *Op. cit.*, p. 135-136 et 190. Le « côlon » y est défini comme « membre » ou élément de longueur variable, entité rythmique intermédiaire entre l'élément et le vers.

Dans cette III<sup>e</sup> *Pythique*, Saint-Leger Leger trouve bien trop d'iambes alors que l'ode est ici dactylo-trochaïque. D'une part, pour obtenir *in fine* le nombre de pieds qu'exige le type métrique, certains groupements de Saint-Leger Leger, Brève-Brève ou encore Brève-Longue-Brève, ne seraient pas métriques, selon Françoise Henry<sup>17</sup>. D'autre part, dans la III<sup>e</sup> *Pythique*, les pieds d'une syllabe en fin de vers, résultant du caractère catalectique ou acéphale de certains éléments rythmiques constitutifs, ne sont pas suffisamment nombreux pour perturber le schéma. Enfin, si les types de vers lyriques diffèrent des hexamètres dactyliques de Homère ou des trimètres iambiques des tragédies et comédies, la grande majorité des « pieds fondamentaux de la métrique grecque sont formés de deux ou trois syllabes ». Cela explique finalement la coïncidence globale entre le nombre de pieds porté par Saint-Leger Leger dans la marge de gauche et celui du schéma de Boeckh. La confrontation des deux approches va d'ailleurs permettre de vérifier et affiner l'analyse.

### ***Confrontation du schéma métrique de Boeckh et de la traduction de la première épode de la III<sup>e</sup> Pythique par Saint-Leger Leger***

Nous avons porté en regard le schéma métrique grec selon Boeckh, où L vaut pour longue, A pour accentuée, B pour brève, et la traduction française de Saint-Leger Leger, afin de tenter de dégager des correspondances possibles dans les groupes portant l'accent. Certes, ici, les accents des vers libres de la traduction de Saint-Leger Leger ne sont pas d'ordre métrique mais syntaxique, hormis l'accent de fin de vers et l'accent causé en début de vers par l'enjambement. Par ailleurs, notre scansion française, portée dans le tableau suivant par les barres obliques suivant l'accent, correspond aux usages consistant à porter l'accent sur des fins de groupe syntaxique, apocopant le *e* féminin de fin de groupe syntaxique. Certains

---

<sup>17</sup> *Op. cit.*, p. 138.

syntagmes figés comme « la jeune fille », en fin de groupe, seront aussi décomptés avec élision du *e* interne au syntagme. Le choix de la multiplication des accents secondaires dans des syntagmes brefs se justifie par la volonté de se rapprocher du rythme pindarique<sup>18</sup>.

Schéma grec de Boeckh	Traduction française de Saint-Leger Leger
LAB LL LABB LBB Lu	et portait/ impollue /la semence du dieu
LAB LL LAB LL LAB Lu	Et elle n'avait même/ pas /attendu/ le festin
LAB LL LABB LBB LL LAB Lu	Nuptial/, ni la clameur/ des hyménées, /que tout d'une voix
LAB LL LABB LBB Llu	Les vierges/, compagnes/ d'un même âge/ s'attendrissent/
LABB LBB LL LAB LL LAB Lu	à murmurer/ parmi le Chant/ du soir;/ mais donc/ elle ardaït
LABB LBB LL LAB LL LAB Lu	Pour son rêve/ distant:/et tel est le cœur/ de beaucoup d'hommes.
LABB LBB LL LAB BLBB Lu	Car il existe/ parmi nous/ une race/ très insane
LAB LL LABB LBB LLLAB Llu	Telle-qui/ flétrit/ le sort présent/ pour convoiter/ plus loin,
BB LABB LL LAB LL LAB Lu	poursuivant/ des nuées/ avec un espoir vain.

---

<sup>18</sup> Le regroupement effectué par F. Henry d'« éléments rythmiques syllabiques » par « modules rythmiques discontinus et continus », c'est à dire, comportant ou non un enjambement, ne permet pas de prendre en compte ni la longueur syllabique du vers ni la valeur accentuelle de l'enjambement dans la traduction de Saint-Leger Leger. De plus, pourquoi rechercher l'équivalent des côla, alors que F. Henry reconnaît qu'elles n'interviennent pas dans la traduction ?

Schéma grec de Boeckh Les chiffres et les barres correspondent aux syllabes des pieds et aux côla.	Scansion par Saint- Leger Leger en mesures syllabiques distinguées par des espaces.	Scansion française syllabique proposée par mes soins
$\alpha$ 2+2/3+3+1 = 5 pieds	2 2 3 2 2 = 5	3/3/3/3(6/6) = 12
$\alpha$ 2+2/2+2/2+1 = 6 pieds	2 2 2 2 3 = 5	5/2/3/3 = 13
$\beta$ 2+2/3+3+2/2+1 = 7 pieds	2 2 3 2 2 2 2 = 7	3/4/4/4 = 15
$\alpha$ 2+2/3+3+2 = 5 pieds	2 2 3 3 2 = 5-6	2/2/3/3 = 10
$\beta$ 3+3+2/2+2/2+1 = 7 pieds	3 2 2 2 2 2 2 = 7	4/4/2/2/3 = 15
$\beta$ 3+3+2/2+2/2+1 = 7 pieds	3 2 2 2 2 2 2 = 7	3/3/5/4 = 15
$\beta$ 3+3+2/3+3+1 = 6 pieds	3 2 2 2 2 2 2 = 7-6	4/3/3/3 = 13
$\beta$ 2+2/3+3+2/2+2 = 7 pieds	2 2 3 3 2 2 2 = 7	3/2/4/4/2 = 15
$\beta$ 2+3+2/2+2/2+1 = 7 pieds	2 2 2 2 2 2 2 = 7	3/3/6 = 12

L'épode montre ici par rapport au schéma proposé par Boeckh une légère divergence du résultat trouvé par Saint-Leger Leger, notamment au vers 2, auquel il attribue 5 pieds, et aux vers 4 et 7, pour lesquels il oscille entre deux nombres. Mais cette divergence importe moins que le problème d'identification des pieds. On ne peut dire que Saint-Leger Leger a transposé ce rythme alors qu'il n'a pas su l'identifier. Mais alors en quoi le rythme de son vers libre français rend-il d'autres mesures, notamment des iambes ? Saint-Leger Leger, par exemple, rend le vers 7, où il aurait identifié 6 à 7 iambes, par un vers de 13 syllabes : « Car il existe parmi nous une race très insane ». Mais le rythme du vers français ici ne peut que proposer un équivalent de 4 mesures syllabiques à peu près isochrones. L'alexandrin, et ses approximations, apparaîtrait alors comme le plus proche de la transposition possible d'un vers de 6 pieds.

Nous parlons de vers de 6 pieds car il est plus que probable que Saint-Leger Leger tente une transposition du nombre de syllabes en ne dépassant pas 2 à 2,5 fois le nombre de syllabes correspondant au nombre de pieds. En effet, son découpage en mesures part du principe que les « pieds » comprennent de 2 à 3 syllabes, jamais ni 1 ni 4. Le fantôme de l'alexandrin n'est donc pas explicable par la reconnaissance du type dactylique que représente le vers 7 mais bien par le nombre de syllabes que Saint-Leger Leger prend en compte à la fois dans sa scansion du vers grec et dans sa traduction.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la traduction française présente, ici dans l'épode, davantage de modules pairs ou ternaires que dans la strophe de la même triade où les modules impairs dominent. Elle offre un rythme beaucoup plus régulier, notamment dans le vers 4 au rythme ralenti par les *e* muets : « les vierges compagnes d'un même âge s'attendentissent ». Cela s'explique en partie par le fait que les types de vers alpha et bêta de l'épode se rapprochent davantage entre eux que les types de vers de la strophe, et contribuent à cette plus grande impression de régularité. Les variations par rapport à la contrainte syllabique sont d'ailleurs minimales dans l'ensemble de l'épode, de l'ordre de 2 à 3 syllabes, mais sont bien plus perceptibles dans les strophes et antistrophes.

Il n'y a donc pas transposition *stricto sensu* du rythme iambique que Saint-Leger Leger semble avoir décelé dans les vers grecs. Saint-Leger Leger élabore, recompose un vers alerte, tâchant de conserver leur même valeur syllabique aux types de vers identifiés. Certes, il hache le rythme des vers par des appositions, des ellipses et des inversions de sujets, des enjambements, mais les mots composés ne permettent pas toujours, par exemple, de retrouver ce rythme globalement iambique qu'il a cru trouver. C'est donc bien à une transposition dans un système syllabique que Saint-Leger Leger se livre et non à une traduction : la constance du calibrage syllabique des types de vers dans la III<sup>e</sup> *Pythique* l'atteste amplement. La correspondance est frappante si l'on aligne les

premiers vers des strophes et antistrophes, les seconds, et ainsi de suite. Ainsi s'expliqueraient selon nous les enjambements aberrants des « alors/que » ou d'« or-donnés » des antistrophe alpha et épode epsilon de la III<sup>e</sup> *Pythique*. Les vers 6 et 7 de l'antistrophe<sup>19</sup> :

*qu'égare son cœur avait consenti une autre union à l'insu de  
son père, alors*

*qu'elle avait connu déjà Phoïbos à l'intègre chevelure,*

comprennent respectivement 21 et 16 syllabes et permettent ainsi aux types de vers delta et bêta, décomptés par Saint-Leger Leger comme ayant 8 et 5 pieds, de ne pas trop s'éloigner de la valeur syllabique qu'ils ont dans les autres antistrophes et strophes, oscillant respectivement entre 16 et 22 syllabes, et entre 12 et 16 syllabes. Ainsi le dernier vers économiserait-il deux syllabes par ce contre-rejet d' «alors». De même l'antépénultième vers de l'épode gagnerait-il une petite syllabe avec la première syllabe d'« or-donnés » alors qu'il représente le vers le plus court en syllabes de son type dans toutes les épodes de la III<sup>e</sup> *Pythique*.

Ainsi, ce ne serait pas seulement un principe de ressemblance « graphique » qui guiderait la traduction française de Saint-Leger Leger, principe graphique dont nous avons vu qu'il disparaissait lors de l'impression de la première *Pythique*, mais bien de correspondance syllabique. A nos yeux, cette correspondance ou « échelle de rapports » est bien plus nette que la seule répartition graphique, contrairement à l'affirmation de Françoise Henry<sup>20</sup>.

### ***Que faut-il retenir de l'influence pindarique dans l'élaboration du système métrique de Saint-Leger Leger ?***

Sans tenir compte du fait que les traductions consultées par Saint-Leger Leger étaient en prose et non en alexandrins, l'hypothèse

---

<sup>19</sup> Cf. retranscription de l'antistrophe et de sa traduction en annexe.

<sup>20</sup> *Op. cit.*, p. 200.

suggérant une influence de la traduction des trimètres iambiques sur les alexandrins présents dans la poésie de Saint-Leger Leger ne tient pas puisque même Saint-Leger Leger savait qu'il ne s'agissait pas de trimètre iambique. Françoise Henry suggère en note<sup>21</sup> que la récurrence du module de six syllabes, qu'elle présente comme un demi-alexandrin, serait davantage redevable à la prégnance de l'environnement culturel français qu'à la traduction. Elle récusé à juste titre l'influence de l'hexamètre dactylique puisqu'il ne semble pas avoir été reconnu par le poète.

Compte tenu de ces éléments, comment interpréter les mesures dominantes dans l'ensemble des vers libres traduits dans la III<sup>e</sup> *Pythique* ? On y retrouve des groupes rythmiques de quatre et cinq syllabes, des groupes intonatifs de six et huit syllabes. On perçoit aussi des groupes de trois syllabes lorsqu'ils se répètent en rythme binaire et/ou grâce aux assonances. Toutes les interprétations de cette traduction qui la portent au profit d'une lecture antique du système métrique de la poésie de Saint-Leger Leger n'ont pas prêté suffisamment attention à ces groupes. La transformation du groupe de quatre syllabes en péon dans cette traduction est tout bonnement gratuite. D'une part, Saint-Leger Leger ne reconnaissait manifestement pas le péon dans le texte pindarique, d'autre part, il ne tentait pas une transposition de l'iambe en module de quatre syllabes. Du moins, si telle était son intention, elle témoignait justement de la transposition radicale d'un système en un autre. Le péon ne peut même pas avoir une valeur métaphorique dans ce cas pour désigner le groupe de quatre syllabes : nous sommes dans un tout autre système métrique.

Dans la traduction de Saint-Leger Leger, la combinaison du groupe de six syllabes avec des groupes de 8 et de 4 permet de démontrer la recherche d'une certaine symétrie mais aussi d'un certain souffle propices à rendre l'ampleur de la poésie pindarique.

---

<sup>21</sup> *Op. cit.*, p. 228.

Cependant, cette traduction conserve le cadre du vers libre comme l'attestent la fréquence bien plus grande des groupes impairs que dans l'œuvre poétique ultérieure de Saint-Leger Leger ou Saint-John Perse, ou encore la recherche de la rupture grammaticale permettant de multiplier les accents.

De même, nous relèverons déjà dans cette traduction, un très grand souci des rimes internes au vers et de l'équivalence syllabique globale entre types de vers. Ce souci des assonances qui vient souligner parfois les quantités syllabiques égales des segments de vers se retrouve en effet dans la poésie de Saint-Leger Leger. Enfin, dernier point extrêmement intéressant dans cette pratique de la traduction qui révèle le verset de Perse en gestation, la construction de parallélismes, ou « ensemble jonctés » présentant « le même moule syntaxique<sup>22</sup> » selon Françoise Henry. Or ces parallélismes, notamment de vers à vers, n'existent pas forcément dans le texte originel et rappellent ceux des versets des *Psaumes*, articulés fortement et logiquement.

Est-ce donc bien Pindare qui a inspiré Saint-Leger Leger ? Ne serait-ce pas plutôt Saint-Leger Leger qui a trouvé sa propre respiration ? On peut légitimement supposer que si il y eut influence de la traduction de Pindare dans son œuvre ultérieure - intrusion de mots composés, invocation, tendance à la juxtaposition des termes, anaphores et parallélismes, jusqu'à la composition du vers par groupes isosyllabiques - c'est par une influence qu'il a ré élaborée lui-même, selon une modalité d'écriture déjà typiquement persienne. Dans sa traduction restée manuscrite, Saint-Leger Leger semble se défaire définitivement du modèle de vers claudélien, qu'il s'agisse de la transposition iambique du vers de la traduction d'Eschyle ou même du vers libre de son théâtre. Cette tentative de transposition du système métrique quantitatif grec en système syllabique témoignerait

---

<sup>22</sup> *Op. cit.*, p. 175.

d'une expérimentation sur le vers qu'il poursuit par ailleurs au moment de l'écriture d'*Éloges*. Mais en termes de traduction, cette transposition semble ne pas le satisfaire comme l'atteste sa lettre à Gabriel Frizeau du 23 mars 1908. De surcroît, elle aboutit à un système insuffisamment régulier. Cela suffirait à expliquer que Saint-John Perse n'ait jamais souhaité publier ces traductions, ébauche d'une métrique personnelle encore imparfaite.

En effet, Saint-Leger Leger entreprend de transférer le système d'une traduction, contrainte par un rythme donné, à une poésie lyrique personnelle. Ce faisant, il va trouver la solution permettant de le viabiliser. *Éloges* consacre ainsi la possibilité de définir le vers à partir d'un assemblage de modules syllabiques, qui sont désormais essentiellement pairs. Mais la dimension typographique y entre encore en concurrence comme critère de définition du vers, brouillant la perception de ce système. Celui-ci va cependant se stabiliser, puis s'imposer et se radicaliser à partir d'*Exil*. Il s'agirait donc, à la lumière de ces éléments, de reconsidérer définitivement la datation de ces traductions des III<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> *Pythiques*, et de les rapporter à la période d'écriture d'*Éloges*, période de gestation du Souffle de Perse.

Carla van den Bergh  
(ATER Toulouse II)

**Annexe :**

**Antistrophe á de la III<sup>e</sup> Pythique d'après la disposition en vers  
longs de Sommer-Fix et traduction par Saint-Leger Leger**

Τὸν μὲν εὐΐππου Φλεγύα θυγάτηρ  
*Devant qu'elle pût enfanter celui-ci avec l'aide*

πρὶν τελέσσαι ματροπόλῃ σὺν Ἐλειθυίᾳ, δαμῆϊσα χρυσέοις  
*d'Eileithuia Assistante-des-mères, la fille de Phléguas aux-  
beaux-chevaux*

τόξοιοιν ὑπ' Ἀρτέμιδος  
*tomba sous les flèches d'or d'Artémis,*

εἰς Αἴδα δόμον ἐν θαλάμῃ κατέβα τέχναις Ἀπόλλωνος. Χόλος δ'  
οὐκ ἀλίθιος  
*et de son lit descendit chez Hadès, et ce fut l'œuvre d'Apollon : car  
la colère n'est point vaine*

γίγνεται παίδων Διός. Ἄ δ' ἀποφλαυρίζαισά νιν  
*des enfants de Dzeus : or était-il que, sans respect, la jeune  
fille*

ἀμπλακίαισι φρενῶν, ἄλλον αἰνήσεν γάμον κρύβδαν πατρός  
*qu'égaré son cœur avait consenti une autre union à l'insu de  
son père, alors*

πρόσθεν ἀκειρεκόμα, μιχθεῖσα Φοίβῃ  
*qu'elle avait connu déjà Phoïbos à-l'intègre-chevelure*